Lettre de Charles VIII, roi de France : 1483

Autor(en): **T.D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **1 (1892-1897)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1002684

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LETTRE DE CHARLES VIII, ROI DE FRANCE[1]

(1483).

Après la mort de Jean-Louis de Savoie, le siège épiscopal de Genève fut l'objet d'une longue rivalité. Édouard Mallet a retracé [2], avec son exactitude habituelle, les diverses péripéties de cette lutte (juillet 1482-juillet 1484), en exprimant le regret qu'un très petit nombre seulement des lettres écrites à cette occasion se fussent conservées. Plus tard, Albert Rilliet, dans une notice [3] écrite en 1866 et imprimée en 1886, a donné deux nouvelles pièces relatives à cet épisode, soit deux missives adressées au chapitre de Genève, en septembre 1483, l'une [4] par le duc de Savoie, Charles Ier, l'autre par l'évêque Jean de Compeys.

Voici encore un document à ajouter au même dossier. C'est une lettre du roi de France, Charles VIII, à Philippe de Savoie, comte de Baugé, oncle du jeune duc régnant et qui, dans la suite, fut lui-même (avril 1496-novembre 1497) duc de Savoie. De même que dans les cinq missives conservées aux Archives de Genève [5] et publiées par Mallet, le roi intervient chaleureuse-

[1] Communiquée à la Société le 27 décembre 1888.

[2] *Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève.* Seconde partie. Section V. (M. D. G., t. V (1847), p. 185-269, et *Pièces justificatives,* p. 300-354.)

[3] *Le billet d'adieu d'un évêque de Genève. 1483.* (M. D. G., t. XXII, p. 274-296.)

[4] Archives de Genève, *Pièces historiques,* n° 727 *bis.* — Ce n° *bis* montre que le document a été retrouvé postérieurement à la constitution des portefeuilles des *Pièces historiques :* on comprend dès lors qu'il ait échappé à Mallet. — D'autre part, ce dernier n'a pas cité une lettre (P. H., n° 730) de François de Savoie, du 23 octobre 1483, imprimée par J.-A. Galiffe, *Matériaux,* t. I, p. 340.

[5] P. H., nos 728 et 731. — Ces lettres de Charles VIII sont datées

ment en faveur de la candidature de son oncle, le protonotaire apostolique François de Savoie, qui était le frère du comte de Baugé et de Jean-Louis, le prélat défunt. On le nommait communément « M. de Montjou, » parce qu'il était prévôt commendataire du Grand-Saint-Bernard (*Mons Jovis*)[1]. Le roi de France le désigne par le titre de « protonotaire d'Aix. » Il faut sans doute lire « d'Aux[2] » et voir dans cette appellation une allusion à la dignité d'archevêque d'Auch, concédée à François de Savoie le 20 octobre 1483 et qu'il rappelait volontiers : c'est ainsi que, dans trois lettres[3] de l'année 1485, écrites aux magistrats de sa cité épiscopale de Genève, il se qualifie : « L'esleu d'Aux. »

Th. D.

(*Suscription :*) A mon oncle le conte de Baugé, s^r^ de Bresse.

Mon oncle, par les lettres que je vous ay naguères escriptes et pour les causes déclairées en icelles avez peu et povez entendre et congnoistre l'entier désir et affection que j'ay, pour le bien de

des 31 octobre [1483], 23 novembre [1483], 8 décembre [1483], 6 mars [1484] et 4 mai [1484]. La troisième est adressée au chapitre de Genève, les autres étaient destinées aux syndics.

[1] Selon Bonivard (*Chroniques,* édit. Revilliod, t. I, p. 324), « la prevosté de Montjouz valloit seize mille florins de Savoye. »

[2] Mallet a imprimé *daux.* Mais, vérification faite, les originaux de ces cinq lettres de Charles VIII portent tous, très lisiblement, *daix.* On peut même constater que, dans la missive aux syndics du 23 novembre [1483], où le scribe avait d'abord écrit *Aux,* une autre main a ensuite biffé le second jambage de l'*u* et ajouté un point sur le premier, de façon à transformer *Aux* en *Aix;* le même nom, se rencontrant de nouveau quelques lignes plus loin, a été écrit, cette fois, *Aix.* L'intention d'adopter la forme *Aix* est donc incontestable, bien qu'elle paraisse résulter d'une erreur des secrétaires du roi. — Jean de Savoie, fils naturel de l'évêque François et protonotaire apostolique, était aussi appelé, avant son élévation (1513) au siège épiscopal de Genève, « le protonotaire d'Aux, » ou « d'Aulx. » (P. H., n°s 825, 842, 848, 849, 864 [*D. Johannes de Sabaudia, sedis apostolice prothonotarius Auxitanus*], 875 ; — Reg. du Conseil, vol. 16, f° 30, 29 septembre 1508; — Bonivard, *Chroniques,* t. I, p. 318.) Si ce nom se comprend pour François de Savoie, archevêque d'Auch, comment l'expliquer pour son fils ?

[3] P. H., n° 730. — J.-A. Galiffe, *Matériaux,* t. I, p. 346, 345, 347.

mon cousin et filleul le duc de Savoye, vostre nepveu, et seureté de ses pays, que le prothonotaire d'Aix soit pourveu de l'évesché de Genève ouquel il a esté esleu. Mais, quelque requeste ou prière que je aye sur ce faite à vous ne à ma cousine, la duchesse de Savoye, à laquelle en escripz derechef pour ledit prothonotaire, riens n'y a esté fait, dont assez ne me puis esmerveiller, veu que ce que j'en faiz est pour le bien d'elle et de mondit cousin et filleul, et de sesditz pays, desquelz, comme savez, j'ay prins la garde et deffence, et, s'aucun inconvénient en avenoit, il viendroit pour ladite cause à mon grant deshonneur, dont je vous vueil bien advertir. Pourquoy je vous prie que de vostre part me vueillez complaire en ceste matière, car vous ne moy ne devons souffrir que ledit évesché tumbe en autres mains que dudit prothonotaire, considéré mesmement la bonne loyaulté qu'il a monstrée à la maison de Savoye, et pareillement ceulx de la maison dont il est. Et quant autrement le ferez, ce sera à mon très grant desplaisir. Et à Dieu, mon oncle, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xxiij^me^ jour de novembre [1483] [1].

CHARLES.

[Et plus bas :] BOHIER [2].

[1] L'une des lettres de Charles VIII aux syndics de Genève est datée du même jour, 23 novembre [1483].

[2] Original sur papier, taché et troué par l'humidité. Signatures autographes. — Cette pièce a été acquise en 1889 par la Bibliothèque de Genève. Elle avait figuré, sous les dates inexactes de 1495 et de 1490, dans le catalogue à prix marqués de M. Eugène Charavay (*Revue des autographes,* mars-avril 1886, n° 88) et dans le catalogue de la vente Georges Leyste, du 8 décembre 1888, n° 69.